

Adhésion 2023 à l'association

Acteurs de la culture ou du tourisme, Collectivités territoriales, Particuliers,

Vous participez à la diffusion de la culture juive ou vous êtes concernés par la préservation et la mise en valeur du patrimoine juif sur un territoire,

Votre cotisation nous aidera à :

- Pérenniser l'organisation annuelle en France des JOURNEES EUROPEENNES DE LA CULTURE JUIVE
- Faire connaître le patrimoine (matériel, immatériel) constitué par la présence bimillénaire des Juifs en France
- Soutenir le développement de parcours favorisant la découverte du patrimoine juif de France
- Représenter la partie française de l' Itinéraire Culturel Européen du Patrimoine Juif auprès des pouvoirs publics
- Favoriser les échanges entre acteurs français de la culture juive, en lien avec nos partenaires européens

Montant de la cotisation 2023		
Collectivité territoriale	de plus de 100 000 habitants	250 euros
	de 20 000 à 100 000 habitants	210 euros
	de 3 000 à 19 999 habitants	100 euros
	de moins de 3 000 habitants	75 euros
Association, Fondation, autre personne morale		210 euros
Personne physique		30 euros

Cochez SVP la ligne correspondant à votre situation

- Bulletin d'adhésion -

Nous soussigné (e)

Nom :

Prénom :

Représentant la Personne morale ci-après :

Personne physique

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Déclarons adhérer à l'association JECPJ-France pour l'année 2023 et régler la cotisation annuelle de

Euros.

Date, signature et cachet (Personne morale) :

Règlement de la cotisation par virement bancaire SVP :

IBAN : FR76 3000 3032 3000 0503 1447 229

BIC : SOGEFRPP

Bulletin d'adhésion à nous renvoyer

de préférence par courriel à l'adresse E-mail : president@jecpj-france.com

ou par courrier postal à : JECPJ-France, 119 rue La Fayette 75010 Paris